

REMÈDE À L'INÉGALO-SCEPTICISME.

UNE ÉVALUATION DES INÉGALITÉS EN
FRANCE AU REGARD DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Alexandre Pasche pour le SDSN France ; 4D ; wecf France ;
ATD Quart Monde ; Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) ;
Les Petits Débrouillards ; Coalition Eau ; CLER Réseau pour la transition
énergétique ; Confédération française démocratique du travail (CFDT) ;
Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) ; Ateliers populaires d'urbanisme
de Villeneuve ; Max Havelaar France ; Notre Affaire à Tous ; Surfrider Foundation
Europe ; Humanité et Biodiversité ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ;
Coordination SUD



Cette publication a bénéficié d'une aide financière de l'Union européenne.
Son contenu relève de la seule responsabilité des partenaires du projet
Construire une Europe durable pour toutes et tous et ne peut aucunement
être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

RÉSUMÉ

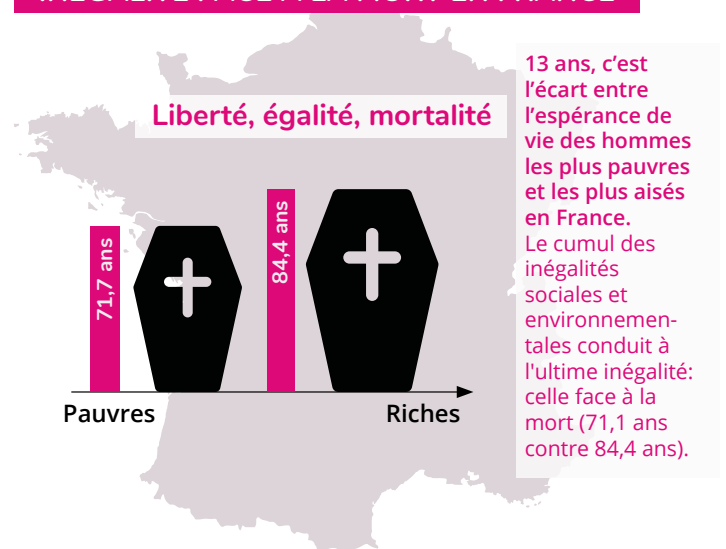
Réunissant les contributions de dix-sept partenaires de la société civile et du milieu académique, le présent rapport dresse un panorama des inégalités en France au regard des Objectifs de développement durable (ODD). Qu'il soit formulé par les ONG ou les chercheurs, le constat est sans appel : les inégalités s'aggravent en France, et sont présentes dans l'ensemble des structures sociales, politiques, économiques qui régissent notre société. Le SDSN France montre par exemple que les pauvres sont plus nombreux (8,8 millions) et disposent de moins de pouvoir d'achat qu'auparavant, alors que le nombre de riches en France est lui resté stable, mais cette frange de la population s'est considérablement enrichie (fortune multipliée par 7 en 20 ans).

Le rapport montre également que les inégalités sont multidimensionnelles. Elles concernent les revenus bien sûr (9 Français sur 10 estiment que ces inégalités n'ont pas diminué au cours des 12 derniers mois – 4D), mais aussi l'accès à l'alimentation (1 Français sur 5 est en situation de précarité alimentaire – CFSI), l'accès aux soins avec des conséquences ultimes sur l'espérance de vie (13 ans d'écart d'espérance de vie entre les plus pauvres et les plus aisés – ATD Quart Monde), le genre (écart de salaire entre les femmes et les hommes de 9%, à travail et statut égal – wecf France), le numérique et son inégale capacité à renforcer le pouvoir d'agir des individus (FING), l'accès aux ressources telles que l'énergie (12 millions de Français en situation de précarité énergétique – CLER / les très riches Français émettent 40 fois plus que les plus pauvres – Notre Affaire à Tous) ou l'eau

(650 000 Français n'ont pas accès à un service à l'eau potable et à des toilettes – Coalition Eau), l'accès à un travail décent (26 948 foyers agricoles français sont bénéficiaires du RSA – Max Havelaar), et à un environnement sain et sûr (850 000 Français vivent dans des zones particulièrement exposées aux événements météorologiques extrêmes – Surfrider Foundation).

Le rapport souligne par ailleurs qu'inégalités de revenus, inégalités sociales, inégalités politiques, et inégalités environnementales se superposent et se renforcent, conduisant les plus vulnérables dans une spirale inégalitaire dont ils peinent à s'extraire.

INÉGALITÉ FACE À LA MORT EN FRANCE



Source: ATD Quart Monde

Par exemple, les inégalités d'accès aux ressources, et notamment à l'énergie ou à une alimentation de qualité, génèrent des inégalités sanitaires. Les personnes qui ne peuvent se chauffer correctement souffrent de maladies chroniques respiratoires dues aux moisissures qui se développent en l'absence de chauffage. Comme le prix des aliments augmente avec leur qualité nutritive, le risque de pathologie liée au régime alimentaire s'accroît chez les plus modestes : le taux de prévalence des maladies chroniques, comme les maladies cardiovasculaires, l'obésité, est ainsi plus important lorsque le niveau d'inégalités au sein d'un pays est plus élevé.

Pour rompre ce cercle vicieux, l'action des ONG et autres acteurs de la société civile est essentielle : ce rapport fournit de nombreux exemples de leur engagement quotidien pour réduire les inégalités sur le terrain. Mais il montre également que ces acteurs attendent davantage de coresponsabilité de la part des acteurs publics et privés et appellent des choix politiques et stratégiques disruptifs en matière de fiscalité, d'investissements et de lutte contre les changements environnementaux globaux pour résorber durablement les inégalités dans toutes leurs dimensions. Les ODD permettent d'apprécier les multiples interdépendances entre les enjeux de développement durable et d'évaluer la part de responsabilité des différentes parties prenantes pour apporter des réponses à la hauteur de ces enjeux.

PRÉSENTATION

L'Association 4D et wecf France, dans le cadre du projet européen de développement, d'éducation et de sensibilisation "Construire une Europe durable pour toutes et tous" dont ils assurent la mise en œuvre en France, coordonnent l'élaboration d'un **rapport sur les inégalités**. L'objectif de ce rapport est double. D'une part, il vise à **collecter des données** quantitatives et qualitatives sur les inégalités sous toutes leurs formes et à les agréger au sein d'un même document pour dresser un constat exhaustif de l'état des inégalités en France. Fort de ce caractère multidimensionnel, il vise d'autre part à servir d'**outil de plaidoyer** aux ONG et associations engagées dans la mise en œuvre des ODD et la réduction des inégalités, alors que l'année 2019 est marquée par un agenda politique français et international très riche sur la question des inégalités. Cette année sera en effet ponctuée par les suites législatives du grand débat national, la finalisation de la feuille de route nationale sur la mise en œuvre des ODD (juin), le Forum politique de haut niveau et sa revue des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD inégalités, climat, éducation, croissance inclusive, et sociétés pacifiques (juillet), le sommet du G7 contre les inégalités présidé par la France (août), et le sommet de l'ONU sur les ODD et le climat (septembre).

Par ailleurs, ce rapport est inclusif, rigoureux et innovant dans sa méthode. **Inclusif** parce qu'en écho à l'Agenda 2030, son élaboration se veut collaborative, avec un panel de participants représentatif des différents acteurs de la société civile dont les travaux se concentrent sur la question des inégalités. 17 partenaires pour 17 ODD, représentant les secteurs social, du développement et de la solidarité internationale, de l'environnement, du genre, de

la jeunesse, et de la recherche ont contribué à ce rapport pour fournir des données sur les inégalités relatives à l'ODD (ou aux ODD) au centre de leur champ d'expertise. Cette méthodologie multi-partenariale renforce l'exhaustivité et la légitimité du rapport. **Rigoureux** parce qu'il base son argumentaire sur des données académiques, notamment en valorisant les travaux de recherche sur les inégalités conduits par les chercheurs du réseau français du Sustainable Development Solutions Network (SDSN), du laboratoire sur les inégalités mondiales de l'École d'économie de Paris, ou du Groupement d'intérêt scientifique sur la société de l'information et les usages d'internet. Coupler les résultats de ces travaux avec les données quantitatives et qualitatives issues de l'expertise des ONG accroît la légitimité du rapport. **Innovant** parce qu'il vise à rendre compte, de manière concise, percutante et engageante, de l'état des inégalités en France, en insistant sur leur caractère multidimensionnel, et en proposant des solutions collectives et politiques pour les résorber. Les contributions des 17 partenaires sont ainsi structurées selon le format suivant : (i) **un chiffre clé**, permettant à la fois d'explicitier le lien entre l'ODD en question et les inégalités et d'illustrer de manière percutante la situation relative aux inégalités présentes dans le champ thématique de l'ODD concerné ; (ii) **un message** dressant un constat plus détaillé des inégalités associées au thème de l'ODD concerné et contenant des éléments de plaidoyer politique ; et (iii) **un visuel** (photo, infographie, dessin) illustrant le message porté par les partenaires.

Partenaires :



INTRODUCTION

Inégalités sociales : où en est la France ?

Alexandre Pasche pour le SDSN France*

Remises à l'ordre du jour par le mouvement des Gilets Jaunes, les inégalités sociales semblent bien s'aggraver en France, n'en déplaise aux «inégalo-sceptiques».

La France a une devise : «liberté, égalité, fraternité». On sait que le deuxième terme tient plus de l'idéal que de la réalité. Mais, depuis quelques années, de nombreux observateurs affirment, chiffres à l'appui, que les inégalités sociales en France s'accroissent. Malgré l'importance de ces sources, il existe encore des «inégalo-sceptiques» (comme on parle de climato-sceptiques). Essayons de contribuer à dissiper les doutes pour se concentrer sur les solutions.

Les pauvres sont plus nombreux et disposent de moins de pouvoir d'achat qu'auparavant.

Concernant le nombre de pauvres d'abord, l'Observatoire des inégalités constate une augmentation de 820 000 personnes sous le seuil de pauvreté entre 2006 et 2016. Le nombre total atteint désormais 8,8 millions de Français ayant un revenu mensuel net (après impôts et prestations sociales) inférieur à la ligne de pauvreté située à 1026 euros par mois, soit 60% du revenu médian. Le nombre de pauvres a donc bien augmenté.

Pour nos «inégalo-sceptiques», le pouvoir d'achat n'aurait fait que croître depuis trente ans. C'est le cas, si l'on en croit l'Insee, mais pas si l'on écoute Philippe Herlin auteur de *Pouvoir d'achat : le grand mensonge* pour qui les résultats de l'Insee sont faussés pour deux raisons principales :

1. L'Insee ne considère pas l'achat de l'habitation comme une dépense mais comme un investissement. Cela conduit l'institut à estimer à 6% seulement la part du logement dans le budget des ménages. Études à l'appui, Philippe Herlin estime cette part à 15-20%. Le calcul de l'Insee, lui, revient presque à effacer la hausse des prix du logement durant les années 1990 et 2000.
2. L'Insee introduit ce qu'il appelle l'"effet qualité" dans l'évolution des prix des produits. Il fait baisser le prix réel d'un objet lorsque sa qualité a augmenté. Au fil des années, le prix des iPhone a augmenté, mais selon l'Insee, son prix réel a baissé car les modèles ont davantage de mémoire, ou de fonctionnalités.

Ces deux biais conduisent l'Insee à largement minorer les hausses de prix, alors qu'elles sont particulièrement fortes sur les biens de première nécessité correspondant à des dépenses contraintes : logement, chauffage, électricité, transports, carburant, alimentation, produits et services de base.

* Université Paris Sciences et Lettres (PSL), Kedge, Université de Cergy-Pontoise

Les riches sont plus riches qu'avant mais pas plus nombreux.

Pour les inégalo-sceptiques, «Il y a toujours eu des riches». Certes, difficile de le nier, mais ont-ils dans le passé atteint le niveau des plus riches Français d'aujourd'hui ?

Selon le classement *Forbes* 2019, les 5 personnes les plus riches de France possèdent 156 milliards d'euros, ce qui représente 10 millions d'années de salaire minimum net (smic). Ce niveau n'a jamais été atteint depuis 1996, date de création du classement.

Le magazine *Challenges* fait en outre l'observation suivante : «En 22 ans (de 1996 à 2017), la fortune des 500 personnes les plus riches de France (les ultra-riches) a été multipliée par sept, passant de 80 à 570 milliards d'euros». Dans le même temps, le PIB de la France a seulement doublé.

Si l'on élargit aux 1% les plus riches, la progression est réelle mais moins spectaculaire. En France, la proportion de patrimoine possédée par les 1% les plus riches a augmenté de 17,2 en 1980 à 23,4% en 2014 selon les économistes regroupés au sein du collectif wid.world.

Élargissons encore aux millionnaires : selon le rapport de la banque Crédit Suisse de 2018, la France compterait 2,1 millions de ménages concernés, soit moins qu'en 2011 et en 2014. Il y avait alors 2,6 millions de ménages millionnaires en France.

Sans prétendre régler la question des inégalités en France dans ce court article, il existe donc de sérieuses raisons de penser que les pauvres, en France, sont plus nombreux qu'auparavant et que leur pouvoir d'achat effectif s'est trouvé réduit. Il est en outre manifeste que si les moyennement riches ne sont pas plus nombreux, les très riches, eux, sont beaucoup plus riches qu'auparavant. N'en déplaise aux «inégalo-sceptiques», le sentiment d'injustice et de recul du niveau de vie ne repose pas sur l'imagination populaire.

Un acte de conscience universel 4D & wecf France

Adopté par la France et l'ensemble de la communauté internationale en septembre 2015, l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) fournissent aux acteurs étatiques et non-étatiques **un cadre et des outils communs pour réduire des inégalités** sous toutes leurs formes. Les inégalités constituent un enjeu transversal et multidimensionnel, présent au sein de chacun des 17 ODD : pauvreté, inégalités de genre, inégalités d'accès à l'éducation, inégalités alimentaires, inégalités d'exposition aux risques environnementaux, inégalités d'accès aux services publics, etc. Les actions visant à réduire les inégalités peuvent **catalyser la mise en œuvre de l'ensemble des ODD** et, de fait, permettre de les atteindre d'ici à 2030. À l'inverse, sans progrès significatifs en ce sens, les ODD ne seront pas réalisés.

À l'heure où les politiques budgétaires tendent à aggraver les inégalités, le rôle des ONG et des associations est essentiel pour mettre en lumière la diversité des situations inégalitaires et caractériser la nature des inégalités présentes au sein de notre société afin de développer ou de plaider pour l'adoption de solutions visant à les résorber.

Les contributions qui suivent explicitent les liens entre les inégalités et les 17 Objectifs de développement durable. Elles dressent un panorama de l'état des inégalités en France, selon le champ thématique de l'ODD concerné, et proposent des solutions collectives pour les résorber.



ODD 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la fin ATD Quart Monde

«17 ODD ciblés vers les 10% les plus pauvres permettront de réaliser pleinement l'ODD 1 et de contribuer de surcroît à l'ODD 10.»

13 ans, c'est l'écart entre l'espérance de vie des hommes les plus pauvres et les plus aisés en France. La pauvreté dans son aspect multidimensionnel conduit au cumul des inégalités et conduit à l'ultime inégalité : celle face à la mort. (71,7 ans contre 84,4 ans).

L'université populaire Quart Monde au Parlement Européen, 6 février 2019. La participation des personnes les plus pauvres aux instances de décisions, aux débats et dialogue citoyen est la voie de la reconquête de l'égalité.



© ATD Quart Monde

Lutter contre la pauvreté réduit les inégalités, mais l'inverse n'a rien d'évident ! Il ne faut pas se tromper de combat. En France, deux millions de personnes vivent avec moins de 700 euros par mois, près de 5 millions ont recours à l'aide alimentaire et plus de 200 000 vivent dans des logements indignes ou à la rue. La France, l'un des pays les plus riches au monde, est loin d'avoir éradiqué la misère.

Peut-on encore parler d'inégalités entre les plus aisés et les plus pauvres ? Pas vraiment puisque leur situation n'a rien de comparable. Pour les plus pauvres, il ne s'agit pas seulement de l'absence de revenus décents pour vivre, mais de droits fondamentaux bafoués : accès à l'alimentation, aux soins de santé, à l'égalité des chances dans l'éducation, à l'égalité des genres, à l'accès à l'eau, à l'énergie, au travail décent, aux infrastructures de qualité, à un habitat décent, à la consommation raisonnée, à un environnement sain, à la justice et à la participation citoyenne. La pauvreté est multidimensionnelle.

Si chacun des Objectifs de développement durable était mis en œuvre totalement et atteignait réellement les plus vulnérables, il contribuerait à la lutte contre la pauvreté et donc à la réduction des inégalités. Pour ceci, il faudrait considérer qu'un objectif donné n'est réalisé que lorsqu'il a atteint les 10% les plus pauvres de la population visée ; alors un pas décisif serait franchi contre la pauvreté et vers l'égalité. C'est tout l'enjeu de l'injonction fondamentale de l'Agenda 2030 : «Ne laisser personne de côté».

2 FAIM
«ZERO»



ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Comité français pour la solidarité internationale (CFSI)

1 Français sur 5 est en situation de précarité alimentaire : ils ne sont pas en mesure de s'offrir une alimentation saine leur permettant de faire trois repas par jour.

Libre-service de la solidarité, Secours populaire, Reims.



© Pascal Montary

Or, ne pouvoir accéder en quantité suffisante à une nourriture saine et équilibrée, c'est à la fois s'exposer à de nombreux problèmes de santé et de bien-être, mais aussi à l'isolement lié à la honte de ne pas pouvoir se nourrir seul, et in fine à l'exclusion sociale.

Ces expériences démontrent que le "consommer local" n'est pas réservé qu'aux consommateurs qui ont les moyens. Ces "batailles pour le consommer local" existent en France mais aussi à l'international. Des solutions pour mieux produire, consommer différemment contribuent au droit à l'alimentation. Quand elles sont partagées comme l'a expérimenté le SPF dans le cadre d'une coopération entre consommateurs pauvres de Montauban et du Salvador, elles renforcent la citoyenneté mondiale.

Cependant, la lutte contre la précarité alimentaire et pour l'accès de toutes et tous à une alimentation durable et saine ne peut uniquement reposer sur les acteurs associatifs. L'accompagnement fourni par les associations ne peut se substituer à une vraie politique publique d'insertion sociale, avec la définition d'une stratégie interministérielle de lutte contre la précarité alimentaire, identifiée lors des États généraux de l'alimentation comme l'un des grands défis à 5 ans. Elle exige aussi de repenser la Politique agricole commune. C'est pourquoi, le CFSI travaille avec 34 organisations réunies au sein de la Plateforme pour une autre PAC. Elle demande aux décideurs politiques de transformer la PAC en une Politique agricole et alimentaire commune. Cette PAAC doit permettre l'accès de tous à une alimentation saine, favoriser l'emploi dans les territoires. Elle doit être cohérente avec les politiques de développement des agricultures familiales et paysannes des pays du Sud pour ne pas les concurrencer et permettre à tous de se nourrir et de vivre dignement.

En 2018, un Français sur cinq a du mal à se nourrir (21%), dont une personne sur deux chez les plus pauvres¹. La pauvreté a également des conséquences sur les habitudes alimentaires : parmi les 5,5 millions de personnes ayant recours à l'aide alimentaire, seulement 1,2% s'inscrivait dans les repères de consommation des cinq fruits et légumes par jour². L'alimentation est le poste de dépenses qui sert de variable d'ajustement dans les budgets des ménages les plus précaires. Le poids de l'alimentation a baissé de 9 points chez les 20% de ménages les plus modestes entre 1979 et 2005, et a cessé de se réduire depuis 2007, ayant probablement atteint un niveau plancher incompressible³.



ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

wecf France

«**Nous devons renforcer les capacités d'agir des individus ou groupes d'individus en matière de santé.**»

La France fait partie des pays les plus inégalitaires en matière de santé de l'Europe occidentale. En 2013, l'écart d'espérance de vie à 35 ans entre un cadre et un ouvrier est de plus de **6 ans** chez les hommes, et **3,2 ans** chez les femmes.

Une formation Nesting a été organisée par une animatrice Nesting à Nîmes Polyclinique Grand Sud.



© wecf France

Bien que la France reste en tête de l'Union Européenne en termes d'espérance de vie à la naissance (82.8 ans en 2014 contre 80.9 ans en moyenne dans les pays de l'UE), et alors les Agences Régionales de Santé ont fait de leur réduction une priorité, la France est l'un des pays d'Europe occidentale qui connaît les plus fortes inégalités sociales de santé (ISS). Ces inégalités, aux composantes complexes, proviennent d'un ensemble de déterminismes sociaux dans lesquels évoluent les individus, ainsi que d'inégalités d'accès aux soins, conditionnées par la situation sociale malgré des dispositifs de lutte contre la pauvreté tels que la Couverture maladie universelle (CMU) ou l'aide à la complémentaire santé, ou la situation géographique. L'environnement y contribue également : différentiel

d'expositions aux pollutions, d'accès aux ressources naturelles, et différentiel de vulnérabilité et capacités de résilience.

Les ISS ne concernent pas seulement les plus précaires, elles suivent un gradient social sans délimitation nette d'un groupe particulier, et leur construction débute dès la petite enfance, ce qui appelle les politiques publiques à agir au plus tôt.

Concernant les femmes, les inégalités de santé sont multiples : retards de diagnostics et moins bonnes prises en charges (en moyenne, les femmes victimes d'un accident cardiaque sont prises en charge avec une heure et demie de retard par rapport à un homme), exposition plus élevée aux polluants chimiques de par la répartition genrée des métiers mais également les produits d'hygiène menstruelle (comme le confirme le rapport de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire publié le 19 juillet 2018), et vulnérabilité spécifique pour les femmes enceintes et leur bébé à venir avec les risques d'exposition fœtale aux toxiques de l'environnement. Face à ces constats, wecf France a mis en place un programme de prévention des expositions aux polluants chimiques destinés aux parents et futurs parents, plus de 550 ateliers se sont organisés sur la France métropolitaine en 2018.

Les pouvoirs publics doivent regarder la santé non comme le secteur d'un seul ministère, mais comme un enjeu intersectoriel, qui interroge notre conception de la justice et proposer un traitement équitable de toutes les populations dans la distribution des nuisances et des aménités environnementales. Pour cela, il est essentiel de mettre en œuvre des mesures concrètes de réduction des expositions environnementales et d'appliquer le principe de précaution dans le cadre du 4^e Plan National Santé Environnement et la seconde Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens en prenant en compte les inégalités sociales de santé et les inégalités genrées.



ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Les Petits Débrouillards

Le taux de pauvreté des jeunes a fortement augmenté ces dernières années : la France compte aujourd'hui 3 millions d'enfants pauvres ! Ces précarités sont multidimensionnelles : sociales, géographiques, etc. Fortement corrélé à ces précarités, le droit à l'éducation (acquisition du langage, accès à l'école, accès à la culture) n'est pas effectif pour de nombreux enfants, notamment les plus vulnérables. Alors qu'il est difficile de connaître précisément leur nombre, les enfants non-scolarisés sont souvent mal-logés, en situation de handicap, mineurs migrants non accompagnés, etc. Concernant la petite enfance, un enfant âgé de moins de 3 ans ayant au moins un parent cadre produit 500 mots en 20 minutes, tandis qu'un enfant de parent non-diplômé en exprime 300⁴.

Or, le rôle de l'accès à la culture, aux loisirs et aux sciences est essentiel pour l'émancipation, le renforcement de l'autonomie et pour pouvoir agir sur son propre avenir. L'éducation aux sciences, par les sciences, par la pratique d'activités scientifiques et technologiques est essentielle pour former ses jeunes et les accompagner sur les chemins de l'autonomie, l'intégration et l'émancipation.

Pour s'épanouir, reconquérir leur dignité et trouver leur voie dans des sociétés de plus en plus complexes. C'est aussi le moyen de développer et aiguiser leur esprit critique et leur permettre de participer activement à relever les défis écologiques, numériques, en leur donnant les moyens de contribuer aux débats de société, aux transformations sociétales et aux transitions écologiques.

Les actions que les Petits Débrouillards ont menées dans ce cadre, avec nos partenaires de la Fédération des Acteurs de la Solidarité sur le site des Grands voisins (ancien hôpital saint Vincent de Paul) nous ont permis d'élaborer et tester des dispositifs éducatifs pertinents (ateliers, université populaire, école des petits voisins, ...) que nous souhaitons partager et généraliser. Comment rendre vivant et concret aujourd'hui ce que nous nous évertuons à clamer : être acteurs de l'éducation Populaire et défenseurs des droits culturels ? C'est la question que nous nous posons.



ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

wecf France

«Nous devons proposer une loi pour contraindre les employeurs à atteindre l'égalité salariale.»

9%, c'est l'écart de salaire entre les femmes et les hommes en France, à travail et statut égal.

Les métiers ont-ils un sexe ? Exposition Quinzaine de l'égalité femmes-hommes 2015



© wecf France

Les constats sont rudes : dans un monde dont les dirigeants s'engagent pour garantir la prospérité pour tous et la protection de la planète, les inégalités entre femmes et hommes restent un point noir pour atteindre l'Agenda 2030. Bien que des avancées s'observent depuis ces dernières décennies quant à l'accès aux droits, les femmes sont toujours limitées quant à leur participation effective à la définition même des modèles de gouvernance et de développement, et leurs besoins spécifiques non suffisamment pris en considération, alors même que l'égalité entre les femmes et les hommes apparaît comme une condition de réussite de la lutte contre le changement climatique, comme le témoigne l'Accord de Paris sur le climat en 2015.

Les inégalités de genre impactent les conditions de vie des femmes : persistance des inégalités de salaire – à caractéristiques professionnelles comparables, les femmes gagnent 9% de moins que les hommes par an, et en moyenne 24% de moins que les hommes car occupant des postes moins rémunérateurs ; davantage de temps partiels subis (1 241 800 femmes actives en temps partiel subi, pour 471 800 hommes en 2015) ; part plus importante de tâches ménagères portées par les femmes malgré une progression des hommes (3h26 contre 2h00 en moyenne en 2012), taux de précarité plus élevé chez les femmes, couplé à l'augmentation ces dernières années des foyers monoparentaux gérés par les mères (84% de femmes à la tête d'un foyer monoparental).

Ces inégalités impactent également la santé des femmes : par exemple, la répartition genrée des métiers expose les femmes à des risques spécifiques liés aux substances chimiques (contact avec des polluants dans les activités d'esthétique, de soins, dans le textile, d'entretien du foyer ou de locaux professionnels).

Si les femmes sont les premières impactées par le changement climatique, leurs initiatives traduisent une grande capacité d'innovation et de transformation. Afin d'améliorer leur représentation dans les instances de décision, il est nécessaire de soutenir leur leadership, leur participation et sécuriser la capacité d'engagement des organisations de femmes en assurant un soutien et des financements pérennes.



ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Coalition Eau

650 000, c'est le nombre de Français qui ne sont pas raccordés à un réseau d'eau potable (Insee). Près d'un million de ménages n'ont accès à l'eau qu'à un prix considéré comme excessif par rapport à leurs revenus.

IJBA, bidonville de Canéjan (Gironde), Août 2018



© Félicie Gaudillat et Hippolyte Radisson

Les inégalités sont aussi liées à l'accessibilité financière des services : près d'un million de ménages paient une facture d'eau à un coût considéré comme excessif par rapport à leurs revenus, c'est-à-dire supérieur à 3% des revenus effectifs du ménage, selon un consensus en France et dans les pays de l'OCDE. En outre, de nombreux ménages ruraux sont en difficulté pour financer la mise en conformité de leurs installations d'assainissement autonome qui ne respectent plus les normes sanitaires et environnementales.

La situation est plus critique encore dans les Outre-Mers, dû à un retard important dans la mise en œuvre des politiques publiques liées à l'eau et à l'assainissement. Par exemple, à Mayotte, 47% des habitants n'ont pas de toilettes chez eux et 22% n'ont pas l'eau courante⁵.

La reconnaissance du droit humain à l'eau et l'assainissement en France doit être une priorité et doit s'accompagner de mesures fortes, telles que la tarification sociale de l'eau ou la mise à disposition gratuite de bornes fontaines et d'installations sanitaires, sur tout le territoire. Au niveau européen, la révision en cours de la Directive «Eau potable» doit intégrer des mesures ambitieuses pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

En France métropolitaine, 650 000 personnes en situation précaire n'ont pas un accès physique permanent à l'eau potable et à des toilettes : personnes sans-abris, migrants, Roms, habitants de bidonvilles ou logements insalubres. Ces groupes vulnérables, parfois discriminés, sont dépendants d'installations publiques, souvent inexistantes.



ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

CLER Réseau pour la transition énergétique

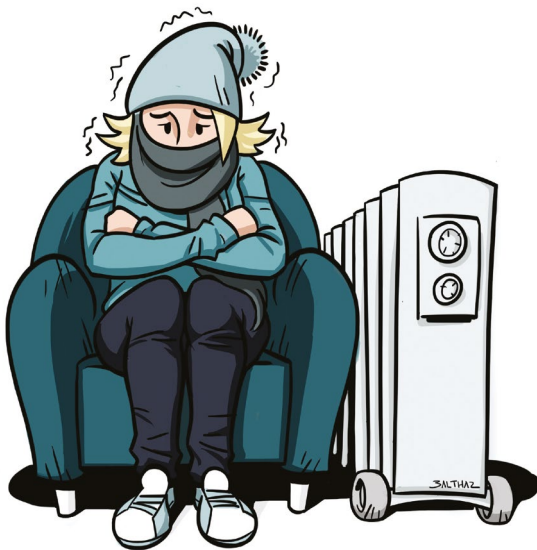
12 millions, c'est le nombre de personnes en situation de précarité énergétique en France.

En France, 5,6 millions de ménages⁶ «éprouvent dans leur logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de leurs besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat»⁷. Ils sont en situation de précarité énergétique, l'une des formes du mal-logement.

Sur les 7,4 millions de «passoires énergétiques» (des logements inchauffables à un coût abordable), la moitié est occupée par des ménages aux revenus modestes⁸.

Les mauvaises performances thermiques de ces logements, combinées à la vétusté des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, gonflent les factures énergétiques⁹ de ces citoyens et accentuent leur pauvreté. Qu'ils renoncent à les payer, se privent sur un autre poste de dépense (le loyer, les soins de santé ou les frais scolaires) ou préfèrent renoncer à se chauffer pour en limiter le montant, cette réalité touche 1 français sur 5, et en particulier les personnes seules, les familles monoparentales, les personnes d'origine étrangère, les personnes en recherche d'emploi, les personnes inactives (retraités, étudiants) et les locataires.

Les conséquences économiques, sanitaires, sociales de ce phénomène sont bien connues, et les coûts sociétaux sont colossaux¹⁰. Seule une rénovation ambitieuse du logement qu'ils occupent pourrait permettre à ces ménages de consommer selon leurs besoins, et non plus selon leurs moyens.



© Balthaz



ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

CFDT

+1 million de travailleurs pauvres en France depuis le début de la crise de 2008.



LE SEUIL DE PAUVRETÉ MENSUEL DIFFÈRE SELON LE TYPE DE MÉNAGE

1015€
personne seule

1523€
couple sans enfant

1320€
famille monoparentale avec un enfant de - 14 ans

2132€
couple avec 2 enfants de - 14 ans

2538€
couple avec 2 enfants de + 14 ans



14% de la population, soit 8,8 millions de personnes, vivent au-dessous du seuil de pauvreté en 2016.

Sources : Insee - Données 2015 © Observatoire des inégalités.
Insee Première no 1710 de septembre 2018.
Infographie : © CFDT Magazine

L'objectif de développement durable numéro 8 soutient l'importance de maintenir un taux de croissance suffisant, partagé et durable permettant d'offrir à chacun un emploi productif rémunérateur, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles. La qualité du dialogue social doit bien évidemment être à la hauteur des enjeux. Dans ce cadre, notre objectif doit être une amélioration en permanence des organisations du travail, ainsi qu'un développement soutenu des compétences et des qualifications de tous les travailleurs.

À titre d'illustration et concernant la France, nous pensons que pour atteindre l'ambition de l'ODD 8, cela passera notamment par la défense d'emplois durables et stables. Car, phénomène récent et inquiétant, nous constatons que de plus en plus de travailleurs sont touchés par la précarité. On estime à 3,4 millions le nombre de travailleurs précaires en France. Certains d'entre eux dorment dans leur voiture, c'est une réalité. Et même si travailler permet généralement de vivre dignement, ni un contrat de travail, ni les aides financières ne garantissent à leurs bénéficiaires d'échapper à la pauvreté. Généralement, les difficultés s'alimentent les unes les autres pour ces travailleurs plongés dans des situations inextricables qui peinent à se loger, se soigner, se déplacer, faire garder leur(s) enfant(s) et accomplir les démarches administratives courantes.

La CFDT, au côté des associations, a demandé qu'un véritable plan de lutte contre la pauvreté soit déployé. Mais au-delà des moyens financiers à débloquer, la construction d'une société d'inclusion ne pourra se faire qu'en étroite collaboration avec les personnes en situation de pauvreté et tous les acteurs sociaux et économiques.



ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Fondation Internet Nouvelle Génération (FING)

«Nous devons passer de l'inclusion numérique au numérique au service du pouvoir d'agir».

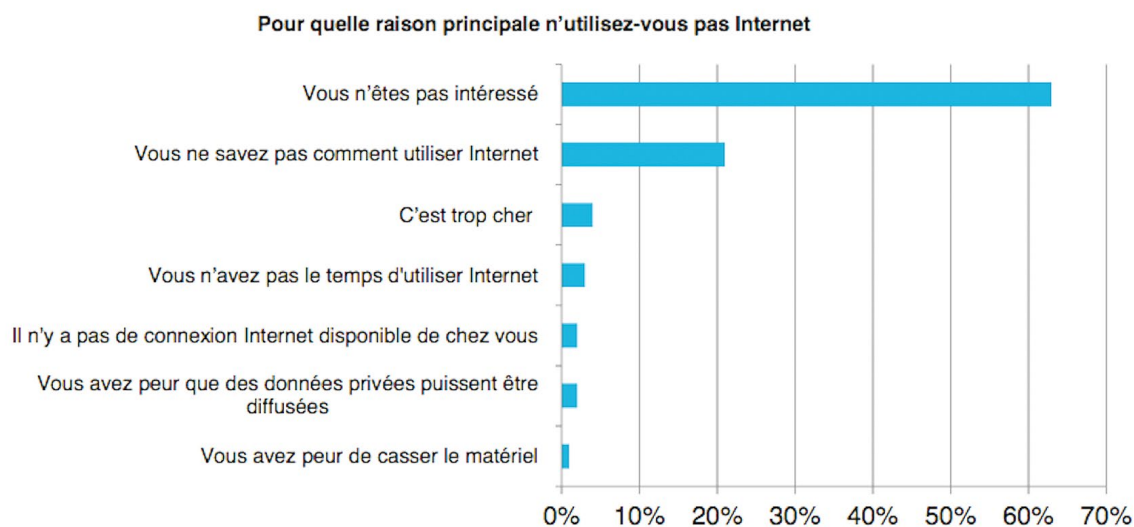
17% des Français n'ont pas de connexion Internet à domicile. Ces Français sont surtout des femmes, des seniors, des non-diplômés, et des ruraux.

Depuis que le numérique existe, la question des inégalités sociales qu'il peut renforcer ou réduire est le plus souvent posée sous l'angle du rattrapage du retard, du comblement de la fracture numérique. Beaucoup de préjugés sociaux entourent cette vision selon laquelle la majorité serait "dedans" et une minorité de retardataires, plus pauvres, plus vieux, moins éduqués, "dehors". Pourtant, des personnes sans domicile fixe, ou en situation de handicap, ou d'illettrisme, trouvent dans le numérique des appuis pour renforcer leur autonomie. À l'inverse, des personnes aisées utilisent peu ou mal le numérique, ou sont en difficulté avec leurs documents, leurs usages des services numériques.

Ainsi, la fracture numérique est secondaire par rapport aux disparités principales comme l'exclusion socio-économique, les difficultés scolaires, la fracture administrative. Tenter de résorber la fracture numérique peut être une politique réparatrice coûteuse en moyens et incertaine dans ses résultats : le retard change de nature au fil du temps, et nous sommes tous des retardataires en puissance.

Il est temps de changer de paradigme et d'engager les concepteurs de politiques publiques et les praticiens de l'inclusion dans une nouvelle voie : mettre le numérique au service du pouvoir d'agir des individus. Cette perspective invite à revoir les outils actuels destinés à lutter contre «l'exclusion numérique» : dispositifs de médiation physique et en ligne ; lieux de médiation, de création ou de prototypage ; conception des dispositifs dématérialisés (accès aux droits). Elle nous invite également à revoir les politiques sociales appuyées sur le numérique.

Premiers résultats de l'enquête Capacity sur les usages numériques des Français, IMT Atlantique / Marsouin (2017).





ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

4D

9 Français sur 10 estiment qu'aucun progrès en matière de réduction des inégalités n'a été réalisé en France au cours des 12 derniers mois.

En France, le rapport sur les nouveaux indicateurs de richesse publié le 28 février 2019 par le gouvernement indiquait que la dispersion des niveaux de vie (écart entre les quintiles de revenus le plus élevé et le plus faible de la population) est restée stable depuis 2013. La dispersion des revenus en France serait moins importante que dans l'Union européenne, notamment grâce à un système socio-fiscal qui, via la redistribution, aurait un rôle prépondérant pour contenir les inégalités de revenus.

Néanmoins, les réformes fiscales et sociales menées par le gouvernement dès la loi de finances pour 2018, et la politique d'austérité budgétaire se traduisant en coupes claires dans les investissements publics, pourraient à terme nuire au rôle de pare-feu du système socio-fiscal français dans la contention des inégalités. Les 5% les plus pauvres subissent la baisse des allocations logement et la hausse de la

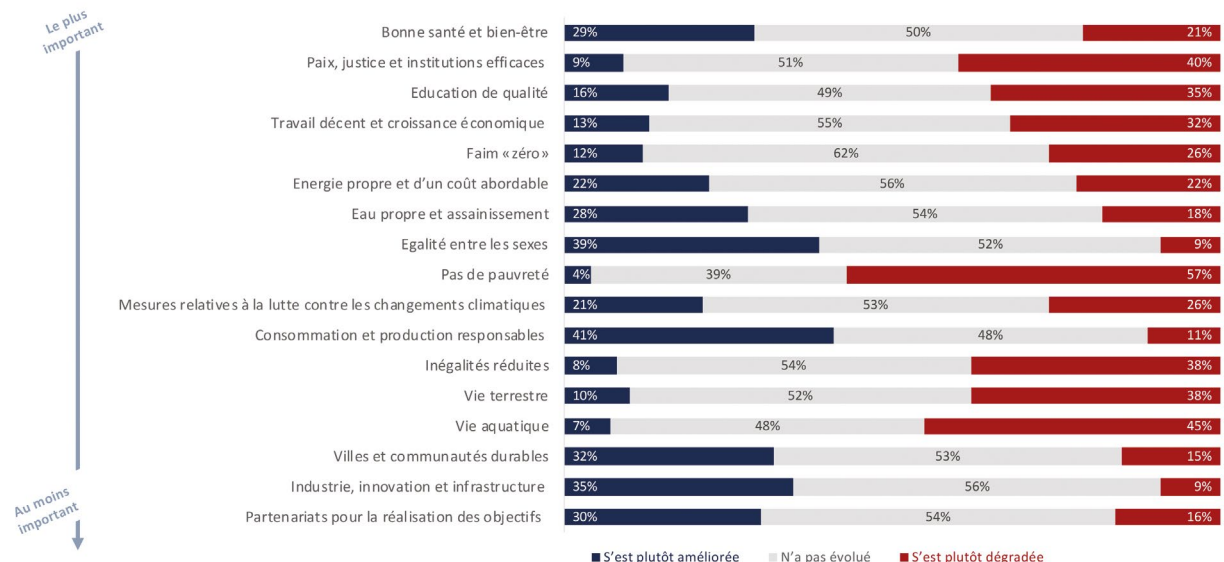
fiscalité indirecte (énergie, tabac), qui ne sont que très partiellement compensées par la revalorisation des prestations sociales. Au total, les ménages les plus pauvres ont vu leur niveau de vie baisser de 0,6%, soit une perte de 60 euros par an et par ménage. Quant aux 5% les plus riches, ils ont vu leur niveau de vie progresser de 1,6%, soit 1730 euros par ménage et par an. Parmi ceux-ci, ce sont les 280 000 ménages les plus riches de France (top 1%) qui bénéficient le plus des réformes fiscales et sociales : leur niveau de vie a augmenté de 4,8%, grâce à la suppression de l'ISF et au prélèvement forfaitaire unique de 30% sur le capital, aussi appelé flat tax.

Pour atteindre et dépasser les cibles de l'ODD 10, trois pistes d'action sont à suivre : (i) améliorer la progressivité de l'impôt, (ii) supprimer les subventions aux énergies fossiles et allouer les recettes ainsi dégagées à la protection sociale, et (iii) accroître les investissements publics dans les secteurs prioritaires de l'éducation, la santé et la protection de l'environnement.

La perception des inégalités en France, Sondage IFOP pour 4D, juillet 2018.

Question : Et pour chacun des objectifs que vous avez choisis, diriez-vous que la situation s'est améliorée, n'a pas évolué ou qu'elle s'est détériorée au cours des douze derniers mois en France ?
S'agissant de ... [affichage de chaque objectif choisi], la situation s'est ... ?

Base : Pour chaque objectif cité à la question précédente





ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Ateliers populaires d'urbanisme Villeneuve

5 millions d'habitants vivent dans plus de 1500 quartiers prioritaires en France. Parmi ces habitants, 2 millions vivent sous le seuil de pauvreté.

Mobilisation des habitants de la Villeneuve de Grenoble contre les démolitions de logements sociaux, janvier 2019. Les habitants demandent la mise en place d'un référendum d'initiative citoyenne, le droit à la ville & la justice dans les projets urbains.



© lecrieur.net

En France, plus de 75% de la population française habitent en ville et cinq millions d'habitants vivent dans plus de 1500 quartiers prioritaires. Les quartiers concernés concentrent plus d'un quart de la population française vivant sous le seuil de pauvreté, soit environ 2 millions d'habitants. Les villes concentrent les inégalités et la situation au sein des espaces urbains français est particulièrement préoccupante. On assiste régulièrement à des drames liés à l'insalubrité des immeubles et des logements et, depuis quelques années, à la réapparition de bidonvilles. Ainsi, à Marseille, deux immeubles de la rue d'Aubagne situés au centre-ville de Marseille se sont effondrés : 8 personnes sont mortes, plus de 200 immeubles ont été évacués et plus de 1500 personnes déplacées.

La lutte contre les inégalités au sein de l'espace urbain est donc un enjeu essentiel des ODD. L'ODD 11 et le nouvel agenda urbain adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le Logement et le Développement Urbain Durable (Habitat III) visent à réhabiliter et planifier les villes pour offrir à tous

des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au transport, des espaces publics tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux. La France a d'ailleurs défini deux objectifs prioritaires qui ont des implications fortes sur les villes et les territoires : réussir la transition écologique énergétique en adaptant l'ensemble des dispositifs de planification et renforcer la cohésion des territoires en assurant l'accès au logement et une meilleure intégration dans les villes des quartiers en difficultés.

Or les politiques menées par le gouvernement actuel ne vont pas dans la bonne direction. La loi Elan et la baisse des APL conduisent à la privatisation de milliers de logements, à une dégradation du cadre de vie, à des hausses de loyers et des expulsions. Le programme national de rénovation urbaine permet de flécher des investissements mais ses résultats sont incertains et sa mise en œuvre contestée. À Grenoble par exemple, des habitants du quartier de la Villeneuve exigent l'arrêt des démolitions de logements sociaux et une profonde réforme de l'Agence nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Pour faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables et ainsi atteindre l'ODD 11, il s'agit de co-construire des politiques urbaines pour réduire les inégalités, par exemple en renforçant le pouvoir d'agir des habitants et par la mise en œuvre d'un droit à la ville à travers la construction de logements sociaux, et en améliorant la qualité des transports, des services, des écoles et des équipements publics. Parmi la société civile, de nombreuses initiatives se développent. Celles-ci visent à améliorer la mobilité des habitants, les services urbains, les écoles et les équipements, mais également à s'attaquer aux causes de la montée de la violence dans le but de faire émerger une nouvelle politique de prévention urbaine. Une action multi-dimensionnelle est nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté dans les quartiers populaires.



ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Max Havelaar

26 948, c'est le nombre de foyers agricoles bénéficiaires du RSA en France en 2017, en hausse de 8,3%. En France, 30% des agriculteurs ont un revenu inférieur à 350€/mois.¹¹

La consommation responsable est en plein développement en France : +17% sur les ventes de produits bio et +10% sur les ventes de produits équitables.



© Max Havelaar France

La noblesse du métier d'agriculteur fait l'unanimité. Dans le même temps, le secteur est source de fortes inégalités en France et dans le monde. La course aux prix bas instaurée par le développement de la société de consommation ne cesse de faire baisser le revenu des agriculteurs, maillon le plus faible de chaînes d'approvisionnement dans lesquelles la répartition de la valeur penche très fortement vers l'aval.

Or, une agriculture durable commence au niveau du producteur agricole et du prix payé pour son travail. Le commerce équitable est une démarche qui permet de mettre en œuvre les trois piliers de la durabilité : économique, social et environnemental. Il propose un modèle de consommation et de production durables, et s'inscrit naturellement dans l'ODD12. Il contribue par ailleurs à de nombreuses cibles de l'Agenda 2030.

La consommation et la production durables exigent une politique et un contexte de marché qui favorisent la responsabilité sociale et environnementale. Des politiques commerciales et d'approvisionnement plus durables, qui protègent les producteurs les plus vulnérables, doivent accompagner le changement de comportement des consommateurs.

L'expérience du mouvement Fairtrade / Max Havelaar depuis plus de 30 ans dans les pays en développement démontre qu'il est possible d'accompagner des milliers de communautés rurales et les relier à des millions de consommateurs engagés en posant des règles plus justes. Ce système unique intègre des entreprises et des distributeurs qui changent leurs pratiques et démontrent qu'une autre forme de commerce est possible, pour pallier l'absence de régulation du commerce international, comme facteur essentiel pour un développement mondial durable.



ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Notre Affaire à Tous

En France, **les très riches émettent 40 fois plus de carbone** que les plus pauvres, alors que ces derniers paient 4 fois plus de taxe carbone en pourcentage de leurs revenus.

Maurice Feschet, plaignant français du People's Climate Case, ou Recours Climat Citoyen, déposé le 24 mai 2018 par 10 familles, en Europe et dans le monde, devant la Cour de Justice de l'Union européenne.



"**44% en 6 ans** : cela représente nos pertes réelles de récoltes en Provence à cause des impacts du changement climatique qui nous frappent de plus en plus durement.

MAURICE FESCHET

Maurice Feschet, plaignant français auprès du Tribunal de Justice européen pour relever les objectifs climat à l'horizon 2030



© Notre Affaire à Tous

Le combat pour la justice climatique met en lumière les inégalités liées au climat. En France, celles-ci sont différenciées selon les populations et les territoires, les personnes déjà vulnérables étant les premières victimes du dérèglement du climat.

D'une part, leur vulnérabilité est économique car les plus précaires s'appuient sur des professions sensibles au climat, comme l'agriculture, dépendante à la ressource en eau. Les ouvriers de l'industrie et du bâtiment seront aussi plus exposés aux risques en période de fortes chaleurs¹². D'autre part, le changement climatique accentue les vulnérabilités sociales¹³ (santé, précarité énergétique, pollution, inégalités d'accès à un environnement sain, à l'information...).

Intégrer ces vulnérabilités dans les politiques publiques est nécessaire pour combattre l'injustice : à travers la rénovation des logements, le financement des transports collectifs, la lutte contre la précarité énergétique, la révolution énergétique, et la prise en compte des capacités différenciées des individus.

Atteindre la justice climatique et sociale est aussi un combat juridique : il s'agit de donner de nouvelles responsabilités aux États et aux multinationales polluantes, et les contraindre à les tenir. Chaque individu doit avoir le droit à un recours effectif à la justice tel que préconisé par la Cour européenne des droits de l'Homme pour défendre ses droits, même environnementaux. Pour la protection des droits des générations présentes, futures et la reconnaissance des droits de la nature !



ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Surfrider Foundation

«L'Océan est source de bienfaits et nous relie tous, sachons le protéger avec engagement et passion.»

+200 millions, c'est le nombre de personnes dans le monde menacées par une montée des eaux d'environ 1 mètre en 2100 (Strauss et Al, 2015). En France métropolitaine, 850 000 personnes vivent actuellement dans des «zones basses», dont l'altitude est inférieure aux niveaux atteints par la mer lors de conditions météo extrêmes.

Initiatives Océanes, action de nettoyage de plages avec des personnes en situation de handicap.



© Surfrider Foundation Europe

Le changement climatique menace directement les personnes les plus fragiles notamment en bord de mer, car ils cumulent vulnérabilités et risques. Ainsi dans nos territoires ultramarins, la montée des eaux et les tempêtes violentes sont une réalité. En France, la question de la résilience du territoire, à travers ses écosystèmes terrestres et marins, est au centre de la lutte contre le changement climatique : récifs coralliens, mangroves, herbiers, zones humides, cordons dunaires ont des fonctions essentielles pour réduire l'impact des tempêtes, de la montée des eaux et des risques de submersion.

La justice climatique doit être une priorité et vecteur d'égalité pour tous. Œuvrer pour la protection et la gestion durable de l'océan et du littoral, et des populations qui en jouissent, c'est permettre à chacun d'accéder à ces bienfaits et richesses. Une association comme la nôtre propose des sensibilisations adaptées à chaque public de tous âges, de toutes conditions sociales sur la richesse et les bienfaits de l'espace côtier et de la mer, sur son devenir et les risques associés à l'activité humaine et au changement climatique. Ainsi nous travaillons avec différentes organisations d'insertion, et institutions comme le ministère de la justice ou d'aide aux personnes en situation de handicap pour leur donner accès aux plages et à des activités culturelles, à travers les Initiatives Océanes que nous organisons depuis plus de 25 ans.



ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Humanité et Biodiversité

La part attribuable aux facteurs sociaux et environnementaux pèserait pour 80% dans la constitution des inégalités de santé¹⁴.

La marche pour le climat à Marseille, 8 septembre 2018.



© Jean-Paul Pelissier / Reuters

L'érosion de la biodiversité se poursuit partout dans le monde malgré de premières politiques publiques sectorielles ciblées – dont certaines ont pu faire leurs preuves et donner lieu à quelques engagements et actions d'acteurs privés. Néanmoins, cet enjeu reste trop souvent relégué au second plan après le climat (dans le meilleur des cas !).

Pourtant, le vivant fournit les ressources et conditions essentielles de bien-être pour notre espèce : alimentation, médicaments (la majorité des populations des zones rurales ont recours aux médicaments traditionnels à base de plantes), eau et air purifiés, pollinisation, atténuation des impacts d'événements météorologiques extrêmes, un cadre de vie ou de spiritualité... Les zones les plus pauvres sont ainsi les plus touchées par l'appauvrissement de la biodiversité.

Les près de 2 milliards de personnes qui dépendent de la forêt comme moyen de subsistance subissent directement la déforestation qui perdure ou la spoliation des terres. Dans les zones urbaines, l'accès facilité à des espaces « verts » ou « naturels » reste globalement réservé aux populations les plus aisées – devenant payant ou nécessitant de plus en plus transport, accentuant encore les inégalités sociales – alors que l'on sait aujourd'hui leur nécessité et leur impact positif sur la santé et les relations sociales.

La préservation de la biodiversité, dont nous dépendons, doit faire l'objet d'un sursaut politique à tous les échelons et appelle une mobilisation globale de tous les acteurs. Elle est la clé du bien-être de toutes et tous et elle est notre meilleure alliée pour la lutte et l'adaptation aux changements globaux.



ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Ligue des Droits de l'Homme

«Nous devons rendre effectif l'accès au droit et à la justice.»



Des réformes incessantes, touchant pour l'essentiel le contentieux du quotidien, motivées par la performance publique et le management, contournent l'accès au juge, par le développement de procédures de conciliation, de médiation et d'arbitrage qui ne présentent pas les garanties nécessaires, en particulier lorsqu'elles prennent la forme de règlement des différends en ligne et de plateformes privées et payantes avec les risques de conflits d'intérêts et de coûts élevés. Cet évitement du juge, se rencontre aussi avec le transfert à des organismes de protection des majeurs ou à des caisses d'allocations familiales de compétences qui relevaient naguère d'un juge. La suppression de tribunaux de proximité, la spécialisation de certaines juridictions, la généralisation de la représentation obligatoire par un avocat dans des procédures où les parties pouvaient se défendre seules, une saisine de la juridiction du travail toujours plus compliquée qui décourage les salariés à engager une procédure participent encore de l'inégalité des citoyens dans l'accès au juge.

Le droit à un recours effectif est un droit fondamental. Pourtant, l'accès au droit et à la justice est de plus en plus difficile pour un nombre croissant de personnes, particulièrement les plus vulnérables. L'aide juridictionnelle, en raison de conditions de ressources trop restrictives, n'assure pas un accès égalitaire aux professionnels du droit et au prétoire.

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Coordination SUD

147 milliards de dollars, montant de l'aide publique au développement nette totale versée par les pays du CAD de l'OCDE en 2017

Vs.

180 milliards d'euros, estimation du manque à gagner annuel des pays en développement du fait de l'évasion fiscale des entreprises transnationales qui y sont implantées.

Action de mobilisation des ONG françaises en faveur d'une hausse de l'Aide publique au développement française, depuis une péniche amarrée en face du Ministère de finances, Paris, 2008.



© Coordination SUD

Investissements publics et privés, commerce mondial, accès aux technologies, dette... Les champs inclus dans l'ODD 17 sont si divers du fait de sa nature que chacun pourrait faire l'objet d'un traitement spécifique au prisme de la lutte contre les inégalités. Nous nous intéresserons ici aux deux premières cibles de cet objectif structurant, dans une logique de lutte contre les inégalités ENTRE pays (cibles 10.6, 10.a et 10.b).

À cet égard, la confrontation entre le montant estimé de l'évasion fiscale privant les pays en développement des ressources qui leur sont dues (17.1 – mobilisation des ressources nationales) et les flux d'APD est particulièrement alarmante, d'autant que les acteurs économiques qui en sont responsables sont souvent issus des principaux pays donateurs. Premières victimes ? Les plus vulnérables, comme d'habitude, beaucoup d'États étant incapables de fournir des services de base à leur population. Comment ne pas reprendre d'une main ce que l'on donne de l'autre, et donc faire en sorte que les pays industrialisés rendent leur politique de développement cohérente (17.14) ?

Afin de réduire les pratiques fiscales illégales et/ou agressives au niveau mondial, les solutions sont connues : obliger les groupes transnationaux à effectuer un *reporting* pays par pays, condamner les pratiques des paradis fiscaux, développer la coopération technique internationale pour renforcer les administrations fiscales des pays en développement dans leur capacité à lever l'impôt, réformer la gouvernance de la lutte contre l'évasion fiscale principalement traitée aux niveaux européen et OCDE (excluant les pays en développement des négociations) en créant un organisme fiscal onusien...

Du grain à moudre pour la France qui a fait de la lutte contre les inégalités l'axe majeur de sa présidence du G7 en 2019, et des propositions concrètes faisait écho à une demande forte des pays en développement dont Macron pourrait se saisir à la tribune des Nations Unies en septembre !

CONCLUSION

Dans ce rapport, nous nous sommes saisis de la grille de lecture des Objectifs de développement durable pour montrer à quel point les inégalités sont multidimensionnelles. Sociales, économiques, numériques, démocratiques, urbaines, environnementales... elles sont présentes dans l'ensemble des structures qui régissent notre société. Souvent, ces inégalités se superposent et se renforcent entre elles, conduisant les plus vulnérables dans une spirale inégalitaire dont ils peinent à s'extraire. Ainsi, les populations en situation de précarité socioéconomique sont également victimes d'injustices environnementales, telles que des inégalités d'accès aux ressources environnementales, des inégalités d'exposition aux risques environnementaux, et des inégalités de résilience pour faire face aux dommages environnementaux. De plus, les inégalités sociales et d'accès aux ressources, et notamment à l'énergie ou à une alimentation de qualité, génèrent des inégalités sanitaires. Des travaux de recherche ont par exemple démontré que les pays les plus inégalitaires sont aussi ceux où le taux de prévalence des maladies chroniques, comme les maladies cardiovasculaires, l'obésité, est le plus important (Wilkinson & Pickett, 2013).

Si le constat de l'état des inégalités en France dressé dans ce rapport est préoccupant, l'ensemble des contributeurs montrent également que les inégalités ne sont pas une fatalité et que l'action des ONG sur le terrain contribue à leur réduction. Néanmoins, les contributeurs rappellent également qu'une réduction durable des inégalités ne saurait se passer de l'action publique et appelle des choix politiques disruptifs. Quelles politiques publiques définir pour résorber les inégalités et comment les définir pour les résorber dans leurs multiples dimensions ?

Pour réduire les inégalités, l'action publique devrait se concentrer sur trois grands chantiers. Premièrement, la réduction des inégalités passe par le renforcement de l'État-providence en adaptant ses fonctions aux crises écologiques, et en créant une branche vulnérabilité écologique au sein de la sécurité sociale (Laurent, 2014). En effet, si l'État-providence pose des droits à la solidarité face aux risques, alors il doit protéger des risques environnementaux, puisque le bien-être d'un individu dépend en partie de ses conditions de vie face à l'environnement.

Deuxièmement, il faut instaurer une fiscalité sociale et écologique progressive, c'est-à-dire différenciée selon les revenus, en redistribuant une partie des recettes aux ménages les plus pauvres sous la forme de compensations. Pour que la fiscalité sociale et écologique soit tout à la fois efficace et juste, il faut également supprimer les niches fiscales et les subventions aux énergies fossiles. Ces dernières représentent en effet un important levier fiscal pour réduire les inégalités, puisque les sommes économisées pourraient être réallouées à la protection sociale (Chancel, 2017). En France ces subventions représentaient 7,8 milliards d'euros en 2017. Une partie des recettes dégagées grâce à leur suppression pourrait être utilisée pour financer les nouveaux risques écologiques pris en compte par la sécurité sociale, donc pour financer l'État social-écologique.

Enfin, la réduction durable des inégalités suppose d'accroître les investissements publics dans les secteurs prioritaires tels que l'éducation, les transports, l'agriculture durable, et la rénovation énergétique. Or, en France, comme dans de nombreux pays développés, la richesse publique

diminue, les États s'appauvrissent et s'endettent, et limitent ces investissements pourtant nécessaires pour réduire les inégalités. En France, la part du patrimoine public, c'est-à-dire les bâtiments, terrains et parts d'entreprises que possèdent l'État, dans le patrimoine national était de 3% en 2015 contre 17% en 1980 (Laboratoire sur les inégalités mondiales, 2018). Le capital public français continue de s'éroder avec la loi Pacte, qui permet désormais à l'État de céder ses parts dans de grandes entreprises où il était jusqu'à maintenant l'actionnaire majoritaire, comme Aéroports de Paris. Plusieurs solutions existent pour inverser la tendance et ont été mises en œuvre dans le passé par des États fortement endettés, notamment un allègement ou une annulation de la dette¹⁵.

Pour conduire ces trois grands chantiers d'action publique, les Objectifs de développement durable sont un outil pertinent en ce qu'ils permettent de penser les politiques publiques de lutte contre les inégalités de manière décloisonnée. En participant de l'« encastrement »¹⁶ au sens de Polanyi, c'est-à-dire de l'intégration des enjeux écologiques, sociaux, politiques, et économiques, les Objectifs de développement durable permettent d'améliorer nos connaissances des synergies ou conflits potentiels dans la réduction conjointe des différents types d'inégalités et, in fine, d'améliorer l'efficacité de l'action de l'État, des ONG et de tous les autres acteurs engagés pour une transition écologique et solidaire.

¹ Baromètre Ipsos-Secours populaire français 2018.

² Institut de veille sanitaire, 2007.

³ Insee, 2013.

⁴ Institut national de la santé et de la recherche médicale, 2014.

⁵ Rapport CGEDD, juin 2015.

⁶ ONPE 2016

⁷ Définition de la précarité énergétique écrite dans la loi 90-449 du 31 mai 1990

⁸ Ménages dont les revenus sont inférieurs au 3^e décile

⁹ Les ménages en précarité énergétique dépensent en moyenne 1925 € chaque année pour l'énergie dans leur logement, contre 1584 € en moyenne nationale.

¹⁰ Pour une revue bibliographique exhaustive, se référer à l'étude de l'ONPE (2017) : Conséquences, usages et coûts induits de la précarité énergétique.

¹¹ Mutualité sociale agricole.

¹² Jean Jouzel, Agnès Michelot, La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France. Rapport et avis du Conseil économique, social et environnemental, Les éditions des Journaux officiels, septembre 2016.

¹³ Catherine Larrère (dir.), Les inégalités environnementales, Paris, Puf-Vie des idées, 2017, 104 p.

¹⁴ Stratégie nationale Santé-environnement

¹⁵ Voir les travaux des chercheurs du Laboratoire sur les inégalités mondiales.

¹⁶ La notion d'encastrement a été proposée pour la première fois par Karl Polanyi, dans La Grande Transformation (1944) et désigne l'intégration de l'économie (et la dépendance de celle-ci) dans le système social.

Créée en 1992 suite au premier sommet de la terre à Rio, **l'Association 4D** est un think tank citoyen qui a pour objectif de contribuer à la réflexion sur le développement durable et à sa promotion, et de favoriser la mise en réseau des acteurs afin de contribuer à la mise en œuvre des engagements internationaux pris par la France en matière de développement durable. Elle mène cette mission par différents moyens, notamment des débats, des conférences, par la diffusion d'informations et d'expériences, la formation et des actions pédagogiques, et par la recherche documentaire, à destination des citoyens, des associations, des collectivités territoriales, des élus locaux et nationaux, des entreprises et de l'État.

wecf France est l'antenne française de wecf, *Women engage for a common future*, réseau international d'organisations féminines et environnementales, créée en 1994, à la suite du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro en 1992. Fondée le 31 mars 2008, wecf France a une double vocation : agir au niveau local et plaider au niveau national et international pour «construire avec les femmes un monde sain, durable et équitable». Toutes ses actions reposent sur trois piliers autour de l'égalité de genre : la promotion d'un environnement sans substances toxiques, la mise en œuvre des objectifs du développement durable et l'économie circulaire.

Le projet européen «**Construire une Europe pour toutes et tous**» est coordonné par le Bureau européen de l'environnement et déployé dans 15 pays européens par 25 ONG. Il vise à sensibiliser citoyens, associations et décideurs aux Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par les 193 États membres des Nations unies. Au cœur de l'Agenda 2030 intitulé «Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030», les ODD se déclinent en cibles visant à répondre à nombre d'enjeux contemporains tels que la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, le maintien de la paix.